

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 11
Date de la convocation : 20 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le vingt cinq juillet, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis exceptionnellement à la salle communale « Le Club » en raison des règles sanitaires liés au Covid-19 sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément au articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mesdames CHAPUIS Armelle, NASSIROSSADATE Marine et RATTEZ Karine, Messieurs BILLOT Thomas, CHARPY-PUGET Gilles, CREMONA Cédric, GUILLEMAUD Thibaud, MOINE Bernard, RATTEZ Thomas, ROSE Jean-Philippe, THURISSET Alexandre.

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de M CHARPY-PUGET Gilles, Maire.

Le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2020 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents**.

Le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents**.

1. Forfait communal école Saint Valérien

Les frais du forfait sont calculés sur les frais d'un élève de l'école primaire de Tournus dans le public.

Coût d'un élève à l'école publique de Tournus en primaire = 338,17€.

2 élèves de Cruzille vont à l'école Saint Valérien de Tournus en primaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le coût du forfait pour l'école Saint Valérien de Tournus à 338,17€ X 2 pour l'année 2020.

2. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (RDOP)

Enedis devrait payer une redevance à Cruzille : 212,00€ pour une population inférieure à 2000 habitants.

Les membres présents se demandent pourquoi cela n'a jamais été fait et si la demande peut être rétroactive.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de donner une délégation à Monsieur le maire pour calculer chaque année le montant de la redevance, pour la durée du mandat.

3. Désignation d'un délégué élu et délégué agent au CNAS

déléguée « agents » : Gisèle Garnier

déléguée « élus » : Armelle Chapuis

4. Choix des entreprises pour travaux de voirie

Présentation par Bernard Moine de 3 devis pour la réfection de 2 routes les plus dégradées (1 : route de Fragnes de la cabane des chasseurs au carrefour du chemin des moines – 2 : route de Grevilly) pour un déflachage puis un gravillonnage 3 mois plus tard.

DE GATA : 37 218 € HT
GUINOT : 42 200€ HT
EIFFAGE : 41 800€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de choisir l'entreprise DE GATA pour la réfection des routes de Fragnes et Grevilly. L'enduit monocouche sera réalisé en 2021.

Marine Nassir indique que la route du carrefour d'Ouxy à Fragnes est très abîmée : les travaux seront fait ultérieurement la commune pouvant en faire elle-même une partie au printemps 2021 (drains ; bas-côtés)

5. Convention de mise à disposition du parking de la salle communale pour le marché du jeudi

La convention est lue et modifiée par l'ensemble du conseil municipal, un accord est donné pour délégation de signature par Gilles Charpy .

6. Projet d'aménagement place de l'Église

Le conseil remercie Bernard Moine pour les travaux d'aménagement d'un terrain de boules à l'« Espace liberté » et l'entreprise Patrick Michoud pour le prêt du tracto : une lettre de remerciements lui sera adressée par Gilles Charpy.

Un réaménagement de cet espace est en projet : surface, bancs, tables, poubelles, barbecue, fleurissement, ombrage.

Une étude sera présentée au prochain conseil municipal. Il est également envisagé de rénover les sanitaires.

Accord du conseil municipal

7. Questions diverses

- Lecture d'un courrier recommandé : demande de marquage de servitude à acter par la commune.

- 1^{er} août 2020 : la LPO (ligue Protectrice des Oiseaux) organise, dans le cadre de l'inventaire communale une matinée découverte des aigles et papillons remarquables ouverte à tous. Rendez-vous à 8h sur la parking du club (pensez à emporter vos jumelles)

- 4 août 2020 : 8h30 réunion avec l'ONF à la mairie avec les nouveaux élus.

- 9 août 2020 : spectacle gratuit de théâtre burlesque dans la cour de la mairie à 18h30 (durée 1 heure) par la compagnie du détour.

- Modification des installations électriques et mise en conformité de l'éclairage de sécurité : Devis de l'entreprise VERNON-CH'ELEC pour un montant de 2 209 € TTC.

- Marine Nassir signale que les adresses de Cruzille ne sont pas répertoriées dans les GPS, Karine Rattiez se propose de se renseigner sur les démarches à faire pour qu'elles apparaissent dans les GPS.

Fin de la réunion à 11h40

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

Pour le Maire
l'Adjoint délégué,

